4000 NON TITULAIRES DANS L'ACADEMIE DE CRETEIL

ARRACHONS NOS DROITS

Pour une équité de traitement

Avec l'objectif national de la titularisation de tous et toutes sans condition de concours ni de nationalité.

Obtenons, dès maintenant, à Créteil

- Un CCD de trois ans (à l'embauche, renouvelable une fois avant le passage en CDI)
- Le maintien du traitement à 100% pour les contractuels en CDI contraints d'accepter des postes à temps partiel (au même titre que les TZR)
- L'embauche des professeurs contractuels des autres académies franciliennes avec reprise de l'ancienneté et maintien de l'indice de rémunération
- Une véritable commission paritaire d'affectation

Rassemblement le 7 septembre à 14 h. devant le rectorat

CONTACTS :

Pour contacter les élu-e-s et représentant-e-s paritaires académiques :
Courriel : elus@cgteduccreteil.org (moyen le plus rapide pour nous contacter !)

PERMANENCES NON TITULAIRES :

Les Mercredis de 14 h. à 17 h., Rectorat de Créteil, 4 rue Georges Enesco,
Tel : 06.58.86.53.76

Nous permettre de suivre votre situation c'est aussi renseigner votre fiche :

Sur : https://ielus.cgteduccreteil.org/icgt/

POUR DEFENDRE ET CONQUERIR VOS DROITS, SYNDIQUEZ-VOUS

www.cgteduccreteil.org